

Air Tahiti Nui reporte ses vols prévus du 28 mars au 30 avril 2020, sans frais avant le 30 septembre 2020



Air Tahiti Nui se retrouve dans l'obligation de reporter

les vols de ses clients ayant planifié un voyage sur ses lignes durant la période du 28 mars au 30 avril 2020.

Un retour à une exploitation normale, soumis à directives gouvernementales, est prévu pour le 1er Mai 2020.

Le programme de vol à compter du 1er Mai est soumis à modification, aussi nous invitons tous les passagers à reconfirmer leur réservation au plus tard 72 heures avant le départ.

Modifier sa réservation :
Nous invitons nos clients impactés par cette situation à reprogrammer leur voyage avant le 30 septembre 2020.
Ces reports seront autorisés sans frais et sans ajustement tarifaire pour tous les vols Air Tahiti Nui effectués entre le 1er mai 2020 et le 31 mars 2021.
Vous noterez que cette nouvelle réservation devra être faite pour le même itinéraire dans la même cabine de voyage.
source : AirTahitiNui (contact@email.airtahitinui.com)